



## Déclaration de la Commission Administrative de l'Union départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

- adoptée à l'unanimité le 5 novembre 2018 -

### Contre l'augmentation des prix des carburants et du gaz, FO revendique l'augmentation générale des salaires et des pensions

En un an, les prix des carburants ont augmenté de 21 % pour le diesel et de 15 % pour l'essence. Pourtant, à titre d'exemple, le prix du baril atteignait près de 120 dollars en 2013 contre 70 dollars aujourd'hui.

Les taxes imposées par le gouvernement représentent aujourd'hui 60 % du prix payé à la pompe. Cela représente en moyenne 90 centimes d'euros de taxe pour un seul litre de carburant, diesel ou essence !

Et pourtant, après une augmentation des taxes de 14% pour le diesel et de 7,5% pour l'essence en 2018, le gouvernement Macron/Philippe annonce vouloir maintenir la nouvelle hausse des taxes sur les carburants prévue le 1er janvier 2019 (+6,5 centimes pour le diesel, +3 centimes pour l'essence), avec une augmentation continue jusqu'en 2022 !

C'est la double peine pour les salariés qui, du fait de la spéculation immobilière, sont de plus en plus nombreux à devoir s'éloigner de leurs lieux de travail, afin d'obtenir un logement financièrement abordable. La hausse des carburants les contraint à dépenser une part croissante de leurs revenus pour simplement se rendre au travail.

Sur la même période, le prix du fioul domestique a augmenté de 26 % et celui du gaz de 24 %, là encore en partie du fait de l'augmentation des taxes (+28 % pour le fioul, +44 % pour le gaz !)...

Le gel et le plafonnement du montant de ces taxes – en l'occurrence la taxe intérieure sur la consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – sont plus que jamais une nécessité pour limiter immédiatement l'hémorragie que subissent les budgets des salariés et de leurs familles.

Dans le même temps, les denrées alimentaires ont augmenté de 2,8 % et les loyers de 1,6 %... Malgré les dénégations du gouvernement, force est de constater que le pouvoir d'achat des salariés baisse considérablement.

Cette situation est d'autant plus scandaleuse qu'au même moment :

- ▶ le patrimoine des 500 français les plus riches a augmenté de 13 % en un an pour atteindre 650 milliards € ;
- ▶ le versement aux entreprises du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) au titre de l'année 2018 et sa transformation par Emmanuel Macron en exonération pérenne de cotisations représentent un cadeau de 40 milliards d'euros pour les patrons sur la seule année 2019 !

**Le gouvernement verse des dizaines de milliards au patron et fait les poches des salariés et des retraités. Partout, l'exaspération monte contre une telle politique.**

L'Union départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique appelle ses syndicats à prendre toute initiative permettant de rassembler les salariés et d'imposer, partout, l'ouverture de négociations afin d'obtenir l'augmentation des salaires et la satisfaction de leurs revendications.

Réaffirmant l'ensemble des revendications qu'elle a portées lors de la mobilisation interprofessionnelle du 9 octobre dernier, l'Union départementale appelle à préparer l'indispensable rapport de force qui seul, dans l'unité des actifs et des retraités, permettra de stopper la mécanique infernale du gouvernement Macron/Philippe et de préserver l'ensemble de nos droits et garanties collectives.

### Résister, revendiquer, reconquérir !



#### Bulletin d'adhésion

UD FO 44 - 2 place de la Gare de l'État - 44200 Nantes  
Tél. 02 28 44 19 00 - M@il : udfo44@force-ouvriere.fr

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Profession / Entreprise : .....

Date : ..... / ..... / .....

Signature :